

L'ascenseur de La Réole

Phare d'une politique globale

ANTONIO GONZALEZ ALVAREZ

La nouvelle fait la une de la presse locale au printemps 2018 : la ville de La Réole va construire un ascenseur pour faciliter l'accès piéton depuis les quais jusqu'au cœur de la ville médiévale perché sur son éperon rocheux. Objectif : limiter le nombre de voitures dans le centre historique¹. En contrebas, un parking de 600 places facilitera le stationnement ; en parallèle, des réaménagements urbains (tels un beau jardin) accompagneront la mise en service de cet ascenseur en verre transparent qui s'élève à 25 mètres pour profiter de la vue sur la vallée de la Garonne. L'ascenseur se veut ainsi une attraction touristique.

Qu'en est-il pour les automobilistes du quotidien et les habitants de La Réole ? Ce nouvel équipement favorisera-t-il un changement de leur mode de déplacement ? Quels sont les projets d'aménagement et politiques qui accompagnent le projet d'ascenseur ? Est-il prévu de limiter le stationnement en centre-ville et les accès en voiture ? Quels sont les aspects contestés ou polémiques du projet ? Quelles sont les solutions qui ont été adoptées pour les résoudre ? Enquête².

Quelques éléments de contexte

La Réole, ville centre de la communauté de communes du Réolais en Sud-Gironde, est située au bord de la Garonne à 75 kilomètres de Bordeaux. Le portrait de la ville appa-



L'ascenseur : brique essentielle d'un projet de réaménagement global.

raît aujourd'hui en demi-teinte : d'un côté, La Réole a un taux de chômage de près de 21 % et concentre de nombreux logements potentiellement indignes ou vacants et un taux élevé de locaux commerciaux vacants³. D'un autre côté, la ville possède un riche patrimoine architectural et urbain : site d'un ancien prieuré bénédictin fondé au VIII^e siècle, ville médiévale et enceinte urbaine depuis le XIII^e siècle, La Réole a obtenu en 2013 le label « Ville d'art et d'histoire », notamment pour la qualité de son projet urbain. Il s'agit de la plus petite ville de France à obtenir ce label national. La ville connaît aussi une vie associative et culturelle étonnante : une centaine d'associations enregistrées, de nouveaux commerces asso-

ciatifs qui voient le jour et un festival des musiques anciennes de renommée internationale. Aussi, le nombre d'habitants qui chutait depuis les années 1970 s'est stabilisé depuis la moitié des années 2000 (environ 4 200 habitants aujourd'hui) et a même tendance à augmenter ces dernières années : le cadre rural et culturel attire des anciens citadins par sa relative proximité avec Bordeaux (environ 1 heure en voiture par l'A62, 35 minutes en train) et avec Paris !

L'idée d'un ascenseur n'est pas nouvelle. Évoquée et débattue depuis des années, elle est inscrite dans le cadre d'un projet d'aménagement global : La Réole 2020. Ce projet, dont la phase de mise en œuvre opérationnelle a démarré en 2012, comprend de nombreuses autres actions déjà réalisées : aménagements d'espaces publics (avec végétalisation des rues et limi-

1 | Voir Journal *Sud-Ouest* du 20/03/2018.

2 | Nous remercions Bruno Marty, maire de La Réole et Selvie Legros, DGS de la ville, pour leurs témoignages et les documents transmis.

3 | 11,8 % de logements indignes (contre 4,7 % en Gironde) ; 18,9 % de logements vacants (contre 8,4 % en Gironde) ; 27 % de locaux commerciaux vacants. D'après le diagnostic réalisé par le Cerema en juillet 2017 dans le cadre du programme national de revitalisation des centres bourgs.

tation du stationnement), acquisitions foncières, initiatives en matière de lutte contre l'habitat indigne, lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et autres actions diverses permettant de changer l'image de la ville.

En ce qui concerne la politique de mobilité, l'équipe municipale travaille depuis des années à l'établissement de liaisons piétonnes entre les divers pôles historique, culturel et de services de la ville. Un des atouts du centre ancien réside dans le fait qu'il soit compact et que tous les points d'intérêts sont à moins de 10 minutes à pied. L'ascenseur participe de cette logique en permettant d'améliorer la connexion à pied entre le bas de la ville (les quais, la gare et certains commerces) et le haut (pôle de services, hôtel de ville et centre patrimonial). Il offre également une réponse à ceux qui se questionnent sur la réduction déjà engagée des places de stationnement en centre-ville. Avec l'ascenseur, stationner sur les quais devient une alternative crédible. L'espace récupéré dans les rues permet de les réaménager en les rendant plus accessibles, plus sûres par la réduction des vitesses de circulation et agréables par l'introduction notamment de la végétation.

La solution retenue est un ascenseur permettant d'arriver directement, avec une passerelle, au niveau le plus élevé, sur la place des Tilleuls qui sera réaménagée pour retrouver sa configuration originale (en dégagant là aussi les places de stationnement automobile). Le projet comprend également le réaménagement léger d'un jardin public en terrasse, où l'ascenseur marque un arrêt intermédiaire, et la création d'un jardin d'hiver devant la nouvelle médiathèque. Un des objectifs poursuivis est également de rendre accessible le prieuré (un balcon sur la Garonne) aux personnes à mobilité réduite. Au regard des caractéristiques

très contraintes du site (patrimoniales, archéologiques, infrastructurales – voie de chemin de fer – et de vulnérabilité – risque d'inondation –), les services de la mairie ont développé le projet en partenariat étroit avec les services de l'État (DRAC et DREAL) et du conseil départemental, ce qui accélèrera l'étape d'instruction. Au total, le coût du projet est de 1,3 million d'euros (dont 390 000 € pour l'ascenseur) et la livraison est prévue au printemps 2020.

Faire la ville, c'est faire des choix politiques

Le projet d'ascenseur est globalement plébiscité. On aurait pu imaginer, certes, des solutions moins onéreuses (un escalator mécanique, par exemple) mais l'ascenseur est plus visible : le but était aussi de créer une attraction touristique. La ville bouge et l'ascenseur en est la preuve par son design alliant modernité et respect du patrimoine environnant. À l'image d'un phare, il oriente le visiteur. Il ne manquera pas d'attirer le regard des touristes qui passeront bientôt à vélo au pied de l'ascenseur par la piste cyclable reliant Sauveterre-de-Guyenne à Fontet. L'offre « stationnement gratuit et facile + ascenseur avec belles vues sur la Garonne » sera un argument supplémentaire pour visiter La Réole.

L'objectif de restreindre le stationnement en centre-ville fait moins l'unanimité. Certains commerçants sont convaincus que la qualité des aménagements urbains et le calme amèneront de nouveaux piétons dans le centre ; d'autres craignent au contraire de perdre la clientèle qui y accède aujourd'hui en automobile. Certains habitants sont également opposés au projet. Le maire, Bruno Marty, défend son choix : c'est une question de qualité de l'air, de bruit, de sécurité, de santé publique. « Il faut sans doute beaucoup de communication et de pédagogie auprès des citoyens pour expliquer par exemple que stationner en bas ne rallongera le parcours que de quelques dizaines de mètres de marche (...) Nous avons un programme électoral qui consiste à limiter la place de l'automobile dans le centre, même si c'est à l'encontre de ce que souhaitent certaines personnes ». Et le temps peut finir par lui donner raison. Il cite l'exemple du réaménagement de la place Albert Rigoulet : « Cela supposait la suppression des 80 places de stationnement plus ou moins anarchique. Les habitants étaient à 70 % opposés. On l'a fait quand même. Aujourd'hui le résultat est plébiscité ».

Plan masse du projet, © AG-PAYSAGES, A.TRAITS, CETAB.

